

DG
1/6
Page 1 de 6



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Fiche conforme à la directive 2001/50/CE

Date de révision : 04/07/08
Date d'impression : 05/07/08

1.0 IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Nom commercial du produit : **SERTI N**
 Utilisations du produit : Gutta pour la peinture sur Sole
 Identification de la société : **H. DUPONT SAS**
 31, Rue de l'Etoile du matin
 44500 SAINT-NAZAIRE
 Tél : 02.40.70.11.10
 Fax : 02.40.70.11.77
 E-mail : h.dupont@wanadoo.fr
 N° téléphonique d'urgence : +33 01 45 42 59 59 (ORFILA)

2.0 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique :
 Caoutchouc dissout dans un mélange d'hydrocarbures aliphatiques.

Substance(s) dangereuse(s) ou substance(s) complexe(s) dangereuse(s) (R, S) (1)(6)

NOM	CAS	FINES / ELIMES	%	Symboles / Phrases de risques
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	285-150-3	1,33 - 16,85%	R10, Xn, R65, R68, R67 Note H, Note P
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	286-161-9	71,85 - 74,95%	F, R11, Xi, R38, Xn, R65, R67, N, R51/53 Note H, Note P

Constituent(s) dangereux reconnaissable(s) contenu(s) dans une ou des substances complexes

NOM	CAS	FINES / ELIMES	%	Symboles / Phrases de risques
Cyclohexane	110-82-7	203-808-2	1,77%	F, R11, Xi, R38, Xn, R65, R67, N, R50/53
Heptane et isomères	ISOMER MIXTURES	ISOMER MIXTURES	12,42%	F, R11, Xi, R38, Xn, R65, R67, N, R50/53
Méthylcyclohexane	108-87-2	203-824-3	8,87%	F, R11, Xi, R38, Xn, R65, R67, N, R51/53
Octane et isomères	111-65-9	203-892-1	30,16%	F, R11, Xi, R38, Xn, R65, R67, N, R50/53

3.0 IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classé dangereux, au sens des directives 1999/45/CE ou 67/548/CEE.

CLASSIFICATION :
 F ; R11 Xn ; R65 Xi ; R38 R67 N ; R51/53

DANGERS PHYSIQUES / CHIMIQUES

Facilement inflammable. Le produit peut dégager des vapeurs qui forment rapidement des mélanges inflammables. L'accumulation de vapeurs peut flasher ou exploser en cas d'ignition. Le produit peut accumuler des charges statiques susceptibles de provoquer un incendie par décharge électrique.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial du produit :

SERTI N

DANGERS POUR LA SANTE

Noxif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Irritant pour la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolences et vertiges. Peut irriter les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Peut causer une dépression du système nerveux central.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4.0 PREMIERS SECOURS

Inhalation

Eloigner la personne touchée de la zone d'exposition. Les personnes portant assistance doivent éviter de s'exposer elles-mêmes ou d'exposer d'autres personnes. Employer une protection respiratoire adaptée. En cas d'irritation respiratoire, vertige, nausée ou perte de conscience, obtenir immédiatement une assistance médicale. En cas d'interruption de la respiration, employer un dispositif mécanique d'assistance respiratoire ou pratiquer le bouche-à-bouche.

Contact cutané

Laver les zones de contact à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau. En cas d'irritation, obtenir une assistance médicale.

Ingestion

Obtenir des soins médicaux immédiats. Ne pas provoquer de vomissement.

5.0 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone (CO₂) pour éteindre les flammes.

Moyens d'extinction inappropriés :

Jets d'eau directs.

6.0 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Procédés de nettoyage/récupération :

Ramasser mécaniquement. Eliminer conformément à la réglementation locale.

Indications complémentaires :

Ne pas rejeter dans les égouts, ruisseaux ou puits.

7.0 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Éviter le contact avec la peau. Utiliser dans une pièce aérée.

Stockage

Conserver dans le récipient d'origine, bien fermé.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial du produit :

SERTI N

8.0 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Tableau des limites d'exposition

Nom de la substance	Forme	% Limite / Standard			Source	Année
Cyclohexane		VLE	1300 mg/m ³	375 ppm	INRS	2008
Cyclohexane		VME	1060 mg/m ³	300 ppm	INRS	2008
Cyclohexane		VME	100 ppm		ACGIH	2008
EXXSOL DSP 100/160	vapeur	VME	1400 mg/m ³	295 ppm	ExxonMobil	2004
Heptane et isomères		VME	1640 mg/m ³	400 ppm	ACGIH	2008
Méthylcyclohexane		VME	1600 mg/m ³	400 ppm	INRS	2008
Méthylcyclohexane		VME	400 ppm		ACGIH	2008
Octane et isomères		VME	1450 mg/m ³	300 ppm	INRS	2008
Octane et isomères		VME	300 ppm		ACGIH	2008

9.0 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : pâte
 Couleur : jaunâtre
 Point éclair : 2°C environ
 Température d'auto-inflammation : >200°C
 Solubilité dans l'eau : négligeable

10.0 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : le produit est stable dans les conditions normales.
 Conditions à éviter : éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et autres source d'ignition.
 Produits de décomposition dangereux : produit ne se décomposant pas à température ambiante.

11.0 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AGUE

Voie d'exposition	Conclusion / Remarques
INHALATION	
Toxicité	Faiblement toxique. Basée sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable.
Irritation	Danger négligeable aux températures ambiantes / normales d'utilisation. Basée sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable.
INGESTION	
Toxicité : DL50 > 5000mg/kg	Faiblement toxique. Basée sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable.
PEAU	
Toxicité : DL50 > 3000mg/kg	Faiblement toxique. Basée sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable.
Irritation	Modérément irritant pour la peau en cas d'exposition prolongée. Basée sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable.

DG
4/4
Page 4 de 6



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial du produit :

SERTI N

Voie d'exposition	Conclusion / Remarques
Irritation	Peut causer une gêne oculaire locale et passagère. Basée sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable.

12.0 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Écotoxicité

Susceptible d'être toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

Persistence et dégradabilité

Biodegradabilité : susceptible de se biodegrader facilement.

Hydrolyse : la transformation due à l'hydrolyse n'est pas susceptible d'être significative.

Photolyse : la transformation due à la photolyse n'est pas susceptible d'être significative.

Oxydation atmosphérique : susceptible de se dégrader rapidement dans l'air.

13.0 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

L'élimination doit se faire conformément aux lois et réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Mise en garde concernant les emballages vides :

Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, percer, meuler, ni exposer ces emballages à la chaleur, aux flammes, aux étincelles, à l'électricité statique ou à d'autres sources d'ignition.

Ne pas essayer de remplir ou de nettoyer car le résidu est difficile à éliminer. Tous les emballages doivent être éliminés de manière à sauvegarder l'environnement et en conformité avec les réglementations en vigueur.

14.0 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TERME (ADR / RID)

Nom d'expédition : Hydrocarbures, liquides, n.s.a

Suffixe du nom d'expédition :

Disposition Spéciale 640D

Classe de danger : 3

Code de classification : F1

Numéro d'ONU : 3295

Groupe d'emballage : II

Étiquette(s) : 3

N° identification danger : 33

CEPIC Tremcard : 30GF1-I+II

Code d'action d'urgence (EAC) Hazchem :

3YE

Nom du document de transport :

UN3295, HYDROCARBURES, LIQUIDES, N.S.A, 3, PG II, Disposition spéciale 640D

DG
5/6
Page 5 de 6



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial du produit :

SERTI N

VOIE NAVIGABLE INTERIEURE (ADN)

Nom d'expédition : Hydrocarbures, liquides, n.s.a
 Suffixe du nom d'expédition : tv50<= 110kPa
 Classe de danger : 3
 Numéro ID ou d'ONU : 3295
 Groupe d'emballage : II
 Etiquette(s) : 3
 N° identification danger : 33
 CEFIC Tremcard : 206-F1-I+II
 Nom du document de transport : UN3295, HYDROCARBURES,LIQUIDES,N.S.A, tv50<=110kPa (isohéptanes & n-Heptane),3, PG II

MER (OMG)

Nom d'expédition : Hydrocarbures, liquides, n.s.a
 Classe de danger : 3
 Numéro ONU : 3295
 Groupe d'emballage : II
 Etiquette(s) : 3
 N° EMS : F-E, S-D
 Nom du document de transport : UN3295, HYDROCARBURES,LIQUIDES,N.S.A, 3, PG II,(2°C c.c)

AIR (ATA)

Nom d'expédition : Hydrocarbures, liquides, n.s.a
 Classe de danger : 3
 Numéro ONU : 3295
 Groupe d'emballage : II
 Etiquette(s) : 3
 N° EMS : F-E, S-D
 Nom du document de transport : UN3295, HYDROCARBURES,LIQUIDES,N.S.A, 3, PG II

15.0 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit est classé dangereux au sens des Directives Européennes Substances / Préparations Dangereuses.

CLASSIFICATION :

Facilement Inflammable. Nocif. Irritant. Dangereux pour l'environnement.

ÉTIQUETAGE DE :

Symbole : F, Xn, N



Facilement inflammable



Nocif



Dangereux pour l'environnement

DG
C/6



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom commercial du produit :

SERTI N

Nature du /travau particulier :

- R11 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- H332 Irritant pour la peau.
- R67 L'inhalation de vapeur peut provoquer somnolences et vertiges.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Consignes de sécurité :

- S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- S18 Conserver à l'écart de toute flamme ou sources d'étincelles - Ne pas fumer.
- S23 Ne pas respirer les vapeurs.
- S24 Eviter le contact avec la peau.
- S33 Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- S60 Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
- S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales et /ou la fiche de données de sécurité.
- S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

STATUT REGLEMENTAIRE ET LOIS ET REGLEMENTATIONS APPLICABLES

Lois et réglementations nationales :
maladie à caractère professionnel : n°601
maladie professionnelles : n°84

16.0 AUTRES INFORMATIONS

Liés des phrases-R figurant au paragraphe 2

- R10 Inflammable.
- R11 Facilement Inflammable
- R38 Irritant pour la peau.
- R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R67 L'inhalation de vapeur peut provoquer somnolences et vertiges.

Les renseignements que contient cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à un autre usage que celui pour lequel il est conçu.